

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **71 (1963)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 7 décembre 1963, à 15 heures, au Palais de Rumine

La dernière séance de l'année de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a eu lieu le samedi 7 décembre. Le président, le professeur Giddey, a eu le plaisir d'y admettre de nouveaux membres. Ce sont : M^{me} Nicolette Brunel-Chevalley, à Lausanne ; M^{lle} Marie-Louise Jacob, secrétaire, à Lausanne ; M. André Cloux, instituteur émérite, à Penthaz ; M. Edouard Cloux, syndic de L'Isle.

Il souligna l'importance exceptionnelle du troisième fascicule de la *R.H.V.* consacré entièrement aux fouilles de Vidy. Puis la parole fut donnée aux orateurs de l'après-midi qui, tous deux, présentèrent des communications ayant trait à la navigation sur le Léman.

C'est tout d'abord M. Adolphe Decollogny, trésorier de notre société, qui évoque les flottilles de guerre, surtout au temps des Savoie. Après avoir eu recours à des constructeurs de Villeneuve, les comtes de Savoie firent appel à des Gênois. On vit passer sur notre lac des galères avec une chiourme comprenant jusqu'à 107 rameurs et pouvant transporter archers et machines de guerre. Villeneuve abritait la flottille de Chillon, mais Morges faisait également figure de port naval. A l'époque bernoise, on y vit même une école de navigation. Ce fut le temps où LL. EE. avaient deux grandes galères sillonnant le Léman : le *Grand-Ours* et le *Petit-Ours*. Des galériens s'y courbaient sur les rames, tout comme à bord de celles du roi de France.

Cette vive évocation fut très applaudie, puis on entendit M. le professeur Henri Meylan décrire avec humour et finesse les avatars d'une cargaison de fromages, victime d'un coup de bise, la barque qui les transportait ayant fait naufrage au large de Rolle. Mais a-t-elle vraiment fait naufrage, et, en ce cas, n'en fallait-il imputer la faute qu'aux autans ? C'est ce qu'un procès, devant la cour de Moudon, tenta d'élucider. Il n'en subsiste que les témoignages, mais comme la plupart proviennent de bateliers du Léman, ils évitent soigneusement de prendre nettement parti. Il s'ensuit une série de réponses cocasses, qui ont bien diverti les auditeurs.

Après avoir chaleureusement remercié les conférenciers, le président leva la séance.

H. C.